

Nombre de membres du Bureau :

- en exercice : 20
- membres présents : 14
- suffrages exprimés : 14
- pour : 14

DÉLIBÉRATION n° B2020/041

L'an deux mille vingt et le neuf mars à 18 heures 30, le Bureau de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à son siège social sous la Présidence de Monsieur Bernard PLANO.

Présents : Bernard PLANO, Henri FORGUES, Alain PIASER, Alain DUCASSE, Joëlle ABADIE, Catherine CORREGE, Elisabeth DUCUING, Suzanne SIMOIS, Jean-Claude CLARENS, Joël DEVAUD, Michel SICARD, Roger LACOME, Laurent LAGES, Jean-Paul COMPAGNET

Absents et excusés : Fabienne ROYO, Monique MARTIN, Jean-Pierre CABOS, François DABEZIES, Nathalie SALCUNI, Bruno FOURCADE

Objet : Avis sur le projet de plan local d'urbanisme intercommunal valant SCOT de la Communauté de communes Aure et Louron :

Vu le courrier adressé par Monsieur le Président de la communauté de communes Aure-Louron le 4 février 2020, valant saisine pour avis dans le cadre du projet de plan local d'urbanisme intercommunal valant SCOT arrêté le 7 janvier 2020,

Vu les articles L 132-13 et L 153-17 du code de l'urbanisme,

Vu les pièces produites,

Le Bureau, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide :

- D'émettre un avis favorable au projet de plan local d'urbanisme intercommunal valant SCOT arrêté le 7 janvier 2020 par le conseil communautaire de la communauté de communes Aure-Louron,
- De charger Monsieur le Président de notifier cet avis à Monsieur le Président de la communauté de communes Aure-Louron.

Pour copie conforme,

Le Président
Bernard PLANO



Affichée le 17 MARS 2020

Monsieur le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif.

compter de la présente notification.

Avis de la communauté de communes Aure-Louron
065-200070787-20200309-2020-041B-DE
Date de télétransmission : 17/03/2020
Date de réception préfecture : 17/03/2020